



Uzès, le 16 novembre 2009

Monsieur Hugues Bousiges,
Préfet du Gard
10 avenue Feuchères
30045 Nîmes cedex 9

Objet : Avenir de notre intercommunalité
Demande de rendez-vous

Monsieur le Préfet,

Poursuivant une démarche initiée il y a un an auprès de votre prédécesseur, M. le Préfet D.Bellion, et face aux nouvelles échéances du projet de réforme territoriale, notre Collectif pour le Développement Durable en Uzège - Pont du Gard souhaite vous rencontrer pour vous faire part de sa vision et de son inquiétude concernant l'**avenir de l'intercommunalité** et du **SCoT du Pays Uzège - Pont du Gard**.

Dans notre lettre du 4 décembre 2008, ci-jointe en annexe, nous rappelions à M. Bellion l'engagement constant, auprès des élus, de nos 15 associations, unies autour de leur Pacte pour le Développement Durable, pour la construction et la sauvegarde de notre organisation territoriale, adaptée aux structures géographiques du pays et à ses réalités économiques et socioculturelles issues d'une longue histoire commune. Nous attirions ensuite son attention sur les menaces qui, déjà, se profilaient contre l'intégrité de cette intercommunalité et de son SCoT, pourtant **approuvés à l'unanimité** des élus en début 2008

Depuis, ces périls se sont malheureusement concrétisés par le départ précipité de quatre de ses communes, vers l'agglomération de Nîmes Métropole. Les raisons de ces défections, **contraires aux précédents engagements de leurs élus**, ne sont à rechercher, ni dans une quelconque logique territoriale, ni dans l'intérêt réel des habitants, mais plutôt dans les rivalités politiques et les offres attirantes faites à certains élus.

Au cours de l'année 2009, parallèlement à notre participation aux enquêtes publiques (projets d'extension de la carrière de Vallabrix et de voie de liaison Mayac / Mas de Mèze à Uzès), nos interventions ont été principalement consacrées à la défense et à la promotion de notre intercommunalité et de son SCoT : information et sensibilisation directe des populations, prises de position publiques, notamment par voie de presse ou au moyen de notre site Internet, soutien aux associations d'habitants des communes refusant leur départ du Pays (association ACPR de St Chaptès et associations nouvellement créées à Sernhac et à Vic Ste Anastasie...)

Mais, nous avons maintenant de nouvelles raisons d'espérer que les réalités territoriales, qui ont prévalu lors de la construction de notre intercommunalité, soient enfin prises en compte pour sa sauvegarde, son déploiement et son renforcement. Tout d'abord, nous souscrivons

Pour cette démarche, notre Collectif a élu domicile à l'adresse de l'Association Vitae :
Mairie de Vallabrix, Place de l'Hôtel de Ville 30700 Vallabrix.
Adresse Internet : ddurable.uzegepontdugard@yahoo.fr

pleinement à votre affirmation : « **l'intercommunalité ne se construit pas en fonction des affinités politiques** ». Nous considérons ensuite que le processus d'achèvement, de rationalisation et de renforcement de l'intercommunalité prévu dans le **projet de réforme des collectivités territoriales** permettra à la réalité de la cohérence de notre territoire de s'imposer naturellement dans la constitution d'une **Communauté de communes d'Uzège - Pont du Gard** reprenant les contours du Pays.

La création en cours, à l'initiative de certains élus, d'une communauté regroupant celles de l'Uzège et du Grand Lussan et renforcée par les sept communes orphelines du canton de St Chaptès, peut être une première étape utile créant une dynamique vers la constitution d'une entité plus importante, répondant aux besoins spécifiques de notre **territoire rural**. Les quatre communes qui ont quitté le Pays ont vocation à intégrer cette nouvelle communauté. Leurs habitants, qui n'ont pas été consultés par les élus, se sont organisés en associations et doivent pouvoir s'exprimer sur ce sujet.

Doté de ces nouvelles institutions territoriales, l'Uzège - Pont du Gard pourra se consacrer à l'approfondissement de son projet et à l'amélioration permanente de son SCoT. Ainsi sera confirmé le rôle structurant du SCoT, qui a su incarner la cohérence et la permanence du territoire, au milieu des turbulences de ces deux dernières années. C'est dans ce contexte rééquilibré que les habitants d'Uzège - Pont du Gard souhaitent retrouver une fructueuse collaboration avec leurs voisins nîmois.

Le projet de réforme territoriale confère au Préfet un rôle éminent et déterminant dans les dispositifs exceptionnels d'achèvement et de rationalisation de l'intercommunalité. Nous sommes convaincus qu'en votre qualité de représentant de l'Etat vous userez pleinement de vos prérogatives pour faire émerger, indépendamment des affinités politiques et des intérêts particuliers, la meilleure organisation respectant **l'unité et la forte identité du territoire**.

Nous nous tenons, bien évidemment, à votre disposition pour répondre à toute demande d'information complémentaire, que vous pourrez formuler, si vous le souhaitez, sur notre adresse Internet : ddurable.uzegepontdugard@yahoo.fr. Pour mieux connaître notre Collectif et ses actions, vous pourrez également consulter notre site : www.uzege-pontdugard.org.

Afin de vous présenter notre Collectif et son Pacte pour le Développement Durable et de vous exposer de vive voix nos actions et notre vision pour l'avenir de notre territoire, nous vous demandons de bien vouloir recevoir, si possible en début décembre, une délégation de quatre personnes représentant les associations de notre Collectif. Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Collectif Développement Durable en Uzège - Pont du Gard,

H.Simonet de l'Uzège,
animateur du Collectif

J.Chatout, président de
l'association St-Médiers

L.d'Este de la Vigilante
à Vic - Ste Anastasie

PJ : - Notre Lettre du 4 décembre 2008 à M. le Préfet Bellion
- Notre Pacte pour le Développement Durable en Uzège - Pont du Gard

Pour cette démarche, notre Collectif a élu domicile à l'adresse de l'Association Vitae :
Mairie de Vallabrix, Place de l'Hôtel de Ville 30700 Vallabrix.
Adresse Internet : ddurable.uzegepontdugard@yahoo.fr